MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

POLITIQUE HANDICAP D'INCLUSION PROFESSIONNELLE

UNE POLITIQUE EN DÉVELOPPEMENT DANS NOS MINISTÈRES DEPUIS LA LOI DU 11 FÉVRIER 2005

Le taux d'emploi des personnes en situation de handicap est passé de **2,82 %** en 2014 à **5,17 %** en 2026.

Plus de **1 500** personnels en situation de handicap ont été recrutés en 2026, contre **729** en 2022.

Les agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi et assimilés sont passés de **26 131** en 2014 à **52 837** en 2026.

Les ministères de la sphère éducative développent une politique volontariste en faveur des personnes en situation de handicap ou d'inaptitude, afin de les accompagner tout au long de leur carrière. La loi Handicap du 11 février 2005 en est le fil conducteur, plaçant le droit à compensation du handicap au centre des obligations de tout employeur.

La déclaration et la reconnaissance du handicap

Les personnels en situation de handicap ou d'inaptitude aux fonctions initiales sont bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE).

Afin que la compensation du handicap puisse se mettre en place de façon optimale, il est important de déclarer son handicap le plus tôt possible. Une déclaration précoce permettra de faciliter les démarches, même si la situation de l'agent ne nécessite pas d'aménagements particuliers dans l'immédiat.

Un accompagnement personnalisé

- La définition du projet professionnel de l'agent
- Des aménagements de poste de travail en compensation du handicap
- Des dispositifs spécifiques à l'éducation nationale (allègement de service et poste adapté au Cned notamment)
- Un accompagnement au reclassement pour les agents devenus inaptes ou présentant des risques d'usure professionnelle

- **50 % des actifs** seront touchés par une situation de handicap au cours de leur vie.
- **70 %** des agents actuellement en situation de handicap ne l'étaient pas lors de leur recrutement.
- **Près de 80 % des handicaps** ne sont pas immédiatement visibles.
- **Le risque d'être confronté** à un handicap augmente avec l'âge : 85 % des personnes handicapées le deviennent au cours de leur vie.

ÉDUCATION • SPORT • RECHERCHE
Des femmes et des hommes qui *changent la vie* pour toute la vie

ÉGALITÉ DIVERSITÉ
ON EN FAIT UNE RÉALITÉ

LE HANDICAP TOUS CONCERNÉS